



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



GREEN
CLIMATE
FUND

Ouémé Basin Climate Resilience Initiative (OCRI) Benin

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un expert local agroforestier pour assurer la qualité technique des activités du volet de la DGEC sur le projet OCRI

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au Bénin, la vulnérabilité des secteurs agricole et des ressources en eau a été établie à travers différentes investigations scientifiques dont celles ayant conduit à l'élaboration de son Plan National d'Adaptation. Le bassin de l'Ouémé est une zone clé pour la production agricole, qui est le principal secteur économique du Bénin. Ce secteur emploie 61% de la population de l'Ouémé, dont 85% de petits exploitants et est particulièrement vulnérable au changement climatique mais possède également un important potentiel d'atténuation, représentant près de la moitié des émissions du Bénin. L'intensité et la fréquence croissantes des événements météorologiques extrêmes ont un impact sur les moyens de subsistance des petits agriculteurs, les agro-écosystèmes deviennent plus vulnérables et moins productifs, la pauvreté et l'insécurité alimentaire augmentent en particulier dans le Moyen Ouémé et la zone de transition de Glazoué. Les impacts le long du bassin de l'Ouémé présentent une certaine spécificité telle que le haut Ouémé souffre de pluies intensives accompagnées de fortes érosions et suivi de longues saisons sèches alors que le Moyen Ouémé se trouve inondé par les excès d'eau descendant en partie du bassin supérieur.

Pour faire face aux effets du changement climatique et renforcer le potentiel du bassin de l'Ouémé, le projet Initiative pour la Résilience Climatique du bassin de l'Ouémé (OCRI) a été élaboré et est financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC ou GCF en anglais), avec un cofinancement de la FAO, du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, chargé du Développement Durable (MCVT), du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), du Fonds National de l'Environnement et du Climat (FNEC), du Fonds National de Développement Agricole (FNDA). Ce projet intervenant dans cinq communes (Zogbodomey, Zagnanado, Glazoué, Djougou et Copargo) vise à intensifier l'agriculture résiliente au climat et les pratiques agroforestières à faibles émissions, à construire des ouvrages hydrauliques pour réduire l'érosion des sols et le ruissellement, à améliorer globalement la gestion des terres et de l'eau sur 95 000 ha et à réduire la vulnérabilité de 330 000 petits exploitants agricoles face à l'augmentation des perturbations climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, en mettant en œuvre un ensemble de mesures dures et douces de résilience au climat. Aussi, son potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est estimé à 1.783.633 tCO₂-eq.

Le projet OCRI appuie le développement de filières agroforestières résilientes au climat, la restauration des terres et l'augmentation des stocks de carbone. La qualité des pépinières forestières et agroforestières conditionne la réussite des plantations, la survie en champ et les bénéfices climat (atténuation/adaptation).

Les présents TdR sont développés pour le recrutement d'un·e expert·e local·e chargé·e d'assurer la qualité technique (normes, procédures, contrôle, formation) des pépinières appuyées par le projet, en cohérence avec les sauvegardes environnementales et sociales, les exigences genre/jeunesse, les activités de reboisement, le cadre de Rapportage, des Mesures et de Vérification (MRV) et toutes les autres activités de la DGEC sur le projet OCRI.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission a pour principal objectif d'accompagner la DGEC dans la mise en œuvre des activités du projet OCRI à travers le suivi de la réalisation de l'étude sur l'analyse de la biodiversité, la garantie des pépinières conformes aux standards techniques (sélection de semences, production de plants, traçabilité, santé végétale), reboisement afin d'atteindre les résultats de survie en plantation $\geq 80\%$ et de conformité à la norme environnementale et sociale (NES 1) sur la préservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles de la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la FAO et sur la base de la réglementation nationale. Spécifiquement, il s'agira de :

- Suivre la réalisation d'une analyse détaillée de la biodiversité dans le Haut et le Moyen Ouémé pour identifier les espèces d'arbres localement pertinentes et résilientes spécifiques au site -
- Suivre et renforcer les prestataires de services chargés de produire les plants pour la restauration des paysages dégradés dans les communes d'intervention du projet OCRI ;
- Assurer la conformité des certifications des semences et plantes des pépinières produites par les prestataires ;
- Rendre compte du respect aux exigences des normes de sauvegarde environnementale et sociale et de la conservation de la diversité biologique (NES1).

- Assurer la mise en place de la plantation de 5 000 ha d'arbres le long des berges et des champs dégradés dans les cinq communes du projet OCRI.
- Accompagner le processus d'identification des participants pertinents du secteur agro-industriel (producteurs, vendeurs, fabricants, etc.) et les décideurs politiques pour assister au symposium du projet.

3. TACHES / RESPONSABILITES ET LIVRABLES

Le/la expert(e) assurera la réalisation de différentes analyses et études de la présente activité. Spécifiquement, sa mission consistera à :

- suivre l'évolution de la réalisation de l'étude sur l'analyse de la biodiversité et organiser l'atelier de validation du rapport d'étude
- développer la méthodologie et le plan de conduite de la présente mission dans les cinq communes d'intervention du projet OCRI ;
- mettre en place un système de contrôle qualité fonctionnel (checklists, audits trimestriels, scoring) des activités des prestataires ;
- vérifier la disponibilité des plans opérationnels de gestion phytosanitaire intégrée (biosécurité) ;
- réaliser le contrôle et l'appui conseil aux prestataires et aux bénéficiaires du projet pour la mise place des pépinières ;
- réaliser la traçabilité des semences, plantes et sites produites par les prestataires (registre des provenances, étiquetage) ;
- veiller au respect des normes de sauvegarde environnementale et sociale et de la conservation de la diversité biologique du GCF et de la FAO ;
- organisation des missions de négociation foncière,
- élaborer les TDR de recrutement des prestataires (privés) pour le reboisement (préparation du sol, transport des plants, mise en terre, etc.),
- contribuer au recrutement des prestataires pour le reboisement (préparation du sol, transport des plants, mise en terre, etc.),

- accompagner le processus de réalisation du reboisement (préparation du sol, transport des plants, mise en terre, etc.),
- organiser les missions de suivi de la plantation,
- développer les rapports d'exécution de ses activités conformément aux TdRs.
- assurer la validation de ses rapports avec toutes les parties prenantes.
- assurer l'élaboration de tous les TDR des activités du projet à la DGEC
- veiller à l'élaboration des divers rapports techniques et financiers des activités du projet à la DGEC
- assurer l'élaboration et la mise en œuvre du PTAB du projet relatif au volet de la DGEC
- collaborer avec tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet OCRI sur le volet de la DGEC
- effectuer toutes autres tâches jugées nécessaires pour la mission.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



GREEN
CLIMATE
FUND

Activité	Livrable	Jours ouvrés	Lieu
Suivi de l'évolution de la réalisation de l'étude sur l'analyse de la biodiversité et organiser l'atelier de validation du rapport d'étude	Rapport de l'étude de l'analyse sur la biodiversité		Bureau
Méthodologie et plan de conduite de la présente mission dans les cinq communes d'intervention du projet OCRI (démarche méthodologique, description des ressources, calendrier de déroulement de la mission, matériels et outils de collecte, etc.)	L1a : Un rapport de démarrage validé lors du cadrage		Bureau
Système de contrôle qualité fonctionnel (checklists, audits trimestriels, scoring) des activités des prestataires	L1b : Checklists		Bureau
Plans opérationnels de gestion phytosanitaire intégrée (biosécurité)	L2a : Rapport de vérification des plans IPM		Bureau
Contrôle et appui conseil aux prestataires et aux bénéficiaires du projet pour la mise place des pépinières	L2b : Rapport		Sur le terrain
Traçabilité des semences, plantes et sites produites par les prestataires (registre des provenances, étiquetage)	L3a : Rapport		Sur le terrain

Normes de sauvegarde environnementale et sociale et de la conservation de la diversité biologique du GCF	L3b : Rapport		Sur le terrain
Rapports d'exécution de ses activités conformément aux TdRs - validation avec toutes les parties prenantes	L4 : Rapport global validé		A déterminer
Organisation des missions de négociation foncière	Accord de disposer de 5000 ha de terre pour le reboisement		Sur le terrain
Elaboration des TDR de recrutement des prestataires (privés) pour le reboisement (préparation du sol, transport des plants, mise en terre, etc.)	TdRs de recrutement des prestataires élaborés		Bureau
Appui au recrutement des prestataires pour le reboisement (préparation du sol, transport des plants, mise en terre, etc.)	Contrats des prestataires établis		Bureau
Appui à la réalisation du reboisement (préparation du sol, transport des plants, mise en terre, etc.)	Sites reboisés, géoréférencés et caractérisés		Sur le terrain
Organisation des missions de Suivi de la plantation	Rapport des missions		Sur le terrain

Appuyer le processus d'identification des participants pertinents du secteur agro-industriel (producteurs, vendeurs, fabricants, etc.) et les décideurs politiques pour assister au symposium du projet.	Rapport d'identification des participants pertinents		Sur le terrain
Appuyer toutes autres activités du projet nécessaires à l'atteinte des résultats prévus			Bureau Sur le terrain

4. QUALIFICATIONS

- être titulaire d'un diplôme universitaire Bac + 5 au moins, en foresterie, agroforesterie, agronomie, ressources naturelles, , environnement ou tout autre domaine équivalent;
- avoir une bonne connaissance de la politique du secteur agricole au Bénin, des ressources en eau et de la foresterie ;
- avoir capitalisé au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle ;
- justifier d'une expérience avérée de mise en œuvre de projets agroforestiers ou de restauration des paysages au Bénin ;
- avoir une bonne connaissance des institutions nationales intervenant dans la gestion des ressources forestières et de la biodiversité ;
- avoir une très bonne connaissance des questions d'adaptation d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie au Bénin ;
- avoir une bonne connaissance de la protection de la biodiversité ;
- avoir une bonne maîtrise de la langue française.

5. DUREE DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée d'un an. C'est un expert qui va travailler pendant un an pour assurer la mise en œuvre de toutes les activités du projet sur le volet de la DGECC. Il n'est pas là pour une consultation ponctuelle. C'est un employé ou staff du projet à la DGECC.